

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/11/2024 - 8830 - 1995 B 00054 - 400 149 092 - LIANOUDIS

SAS LIANOUDIS

SAS au Capital de € 40 000

Boulevard Industriel

62230 OUTREAU

ETATS FINANCIERS AU 30/09/2023



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre d'Alsace et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Etats financiers au 30/09/2023

BILAN

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

M. Ludovic LOREFICE, Président

Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022 _a
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	52 649	51 583	1 066	212
	Fonds commercial	9 146 941		9 146 941	9 146 941
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	80 000		80 000	80 000
	Constructions	3 747 265	2 118 519	1 628 746	1 260 253
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 361 560	3 557 990	803 570	823 514
	Autres immobilisations corporelles	987 634	600 290	387 343	271 809
	Immobilisations en cours				168 820
	Avances et acomptes				5 254
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	138 768		138 768	138 768
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 557 039		2 557 039	2 558 212
	Prêts	531 300		531 300	398 451
	Autres immobilisations financières	8 792		8 792	8 792
TOTAL		21 611 948	6 328 382	15 283 566	14 861 026
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 792 143	166 233	8 625 910	8 189 923
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	541 512	29 182	512 330	561 331
	Autres créances	5 450 675	530	5 450 145	4 856 764
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	5 273 588		5 273 588	5 013 207
	Charges constatées d'avance	512 319		512 319	579 677
	TOTAL	20 570 237	195 945	20 374 292	19 200 902
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		42 182 185	6 524 327	35 657 858	34 061 928

Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 475 859	2 475 859
	Report à nouveau	4 697 499	5 585 738
	Résultat de l'exercice	3 223 201	2 986 761
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	50 236	40 975
	Total des capitaux propres	10 490 794	11 133 332
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	348 866	27 705
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	348 866	27 705
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 282 437	2 202 003
	Emprunts et dettes financières divers	99 217	97 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		700
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 332 123	8 600 087
	Dettes fiscales et sociales	5 369 822	5 015 610
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 410	37 440
	Autres dettes	7 697 188	6 947 733
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	24 818 198	22 900 891
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	35 657 858	34 061 928
Total du bilan en centimes		35 657 857,98	34 061 928,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 277 014	21 618 233
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			17 739

Etats financiers au 30/09/2023

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				30/09/2023	30/09/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	154 029 604		154 029 604	146 983 679
	Production vendue (Biens)	16 597		16 597	57 971
	Production vendue (Services et Travaux)	2 692 785		2 692 785	2 577 814
	Montant net du chiffre d'affaires	156 738 986		156 738 986	149 619 464
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			162 301	119 459
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			196 752	199 043
	Autres produits			24 006	17 665
	Total des produits d'exploitation (1)			157 122 044	149 955 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			120 816 027	116 773 147
	Variation de stock			(438 629)	(270 892)
	Achats de matières et autres approvisionnements			548 579	495 489
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			13 672 397	12 883 793
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 871 245	1 959 688
	Salaires et traitements			10 439 460	9 341 838
	Charges sociales du personnel			3 515 516	3 148 682
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			777 157	763 436
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			195 945	169 047
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			48 866	
	Autres charges			22 257	15 789
	Total des charges d'exploitation (2)			151 468 820	145 280 017
RESULTAT D'EXPLOITATION				5 653 224	4 675 614

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2023	30/09/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 653 224	4 675 614
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	62 524	93 653
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 101	2
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	295	473
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	10	3
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		64 929	94 132
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	300 092	85 372
	Différences négatives de change	11	2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		300 104	85 374
RESULTAT FINANCIER		(235 175)	8 758
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 418 049	4 684 372
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 842	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 390	
Total des produits exceptionnels		8 232	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	800	
	Sur opérations en capital	1 173	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	312 650	14 515
	Total des charges exceptionnelles	314 623	14 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(306 392)	(14 515)
PARTICIPATION DES SALAIRES		815 628	720 873
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 072 828	962 223
TOTAL DES PRODUITS		157 195 205	150 049 762
TOTAL DES CHARGES		153 972 003	147 063 001
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 223 201	2 986 761
Résultat de l'exercice en centimes		3 223 201,31	2 986 761,07
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		6 300	3 478
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		290 094	40 386

Etats financiers au 30/09/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2022 (PCG 2022).

Le PCG 2022 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Logiciels :

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'une année.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

Conformément au règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils continuent à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

Pour mémoire :

- En date du 27/12/2001, un fonds commercial a été acquis à la société OUTREAUDIS pour un montant de 9 146 941 Euros.

En application de l'article 214-15 du PGC, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle des fonds commerciaux est au moins égale à leurs valeurs comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur les fonds commerciaux.

Règles et Méthodes Comptables

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- . Terrains et aménagements : entre 1 et 15 ans
- . Constructions : entre 5 et 20 ans
- . Agencements des constructions : entre 1 et 10 ans
- . Matériel et outillage industriels : entre 1 et 10 ans
- . Matériel de transport : entre 3 et 5 ans
- . Matériel de bureau et informatique : entre 1 et 5 ans
- . Mobilier : entre 1 et 8 ans

Pour rappel, les bases amortissables ne tiennent compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations faisant l'objet d'un amortissement.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

Règles et Méthodes Comptables

METHODE D'EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 32 412 Euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 31 000 Euros HT).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 30/09/2023 ont été provisionnés à hauteur de 31 000 Euros HT.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 735 303 Euros.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

La SAS LUCAT FINANCIERE intègre fiscalement les résultats de sa filiale :

- La SAS LIANOUDIS

La SAS LUCAT FINANCIERE est donc seul redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

COMPTES CONSOLIDES

La SAS LUCAT FINANCIERE établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS LIANOUDIS.

Autres informations de l'annexe

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'activité relative à l'exercice 2023 a été impactée par des tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique.

Au regard des engagements de parrainages en cours et des risques d'appel à caution, la société LIANOUDIS a constaté la somme de 300 000 euros en provision pour risques et charges.

Autres risques et charges

Par plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de cassation a mis en conformité le droit français avec le droit européen en matière de congés payés, en posant pour principe que les salariés en arrêt maladie continuent d'acquérir des congés payés pendant leur arrêt de travail et en levant la limite d'acquisition d'un an pour les salariés en arrêt à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Un nouvel arrêt de la CJUE du 9 novembre 2023 ne change pas la donne issue des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023.

Dans l'attente de précisions administratives et/ou de dispositions législatives permettant de préciser notamment la durée maximale de report au-delà de laquelle les droits seraient perdus, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Malgré une hausse des charges attendues sur l'exercice 2023/2024 en lien avec le contexte inflationniste, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause à la date d'arrêté des comptes.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Caution divise et solidaire en faveur de la société DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de € 7.755.000 souscrit auprès de la Société Générale, remboursable en 15 ans, dont deux ans de différé d'amortissement en capital, à hauteur de 10% de € 3.877.500, soit € 387.750 plus intérêts, commissions, frais et accessoires pendant trois ans post différé.

En date du 29/06/2012, cet emprunt a fait l'objet d'un réaménagement. Ainsi, la durée de remboursement a été augmentée de 5 ans pour arriver à échéance le 12/01/2027. En contre partie de ce réaménagement, la caution a été portée à 10% de € 5.666.200 soit € 566.620.

Une main levée de cette caution sera possible, après trois exercices consécutifs de la société DIEPPEDIS, au cours desquels RN>0 + CAF consolidée sera suffisante pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt consolidées + absence de report à nouveau négatif.

Le premier des trois exercices de référence ne pouvant être considéré comme satisfaisant, le cas échéant, à ces conditions, étant celui débutant après la clôture de l'exercice fiscal au cours duquel le prêt est entré en amortissement, donc après extinction de la période de différé d'amortissement en capital.

Montant de la caution :

566 620

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un billet de trésorerie de 3 000 000 € souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 240.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

240 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 10 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 402.500

Montant de la caution au 30/09/2023 :

402 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société SCAPARTOIS POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 40 000 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France (échéance finale 12/2033)

Montant de la caution au 30/09/2023 :

975 610

Caution divise mais solidaire en faveur de la SARL TILLOY

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 22/07/2032, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 72.195

Montant de la caution au 30/09/2023 :

72 195

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 560 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 44 800€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

44 800

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire avec renonciation au bénéfice de division de la SCI FIVES IMMOBILIER

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 532 000€ (remboursable sur 15 ans) auprès de la BPI.

Ce cautionnement sera limité à 30% de l'encours des crédits en principal majoré des intérêts frais et accessoires, y compris les indemnités de remboursement anticipé, jusqu'à ce que la SCI FIVES IMMOBILIER ait réalisé cinq exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires à compter de la signature de l'acte de cautionnement (août 2008).

Montant de la caution sur l'encours des crédits et intérêts au 30 septembre 2023 :

37 344

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société TILLOY POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 17 800 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

434 146

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 755 000 € auprès de ARKEA arrivant à échéance le 10/01/2027, à hauteur de 10% de € 5.816.250 soit € 581.625.

Une main levée partielle de l'engagement de caution à hauteur de 50% du montant cautionné sera accordée si les deux conditions ci-dessous énoncées sont remplies pendant au moins trois exercices consécutifs : les résultats net de chaque société (DIEPPEDIS et SDD) doivent être positifs et leurs CAF doivent être supérieures aux échéances à moins d'un an des emprunts à moyen/long terme contracté auprès des établissements de crédit.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

179 305

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un billet de trésorerie de 400.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 40.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

40 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt amortissable de 3.000.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 330.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

181 936

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société TILLOY

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 985 051 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

180 851

Caution solidaire en faveur de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie d'une avance en compte courant d'associé de 1.734.000 d'euros souscrit auprès de la société DOUAI DISTRIBUTION pour une durée de 12 ans, dans la limite de 113 750 euros.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

113 750

Caution solidaire en faveur de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt obligataire de 3.270.000 d'euros souscrit en intégralité auprès de la société FACADIS pour une durée de 12 ans, dans la limite de 261 600 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'une facilité de caisse de 270.000 d'euros souscrit auprès de la banque BANQUE POPULAIRE, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, sur 120 mois, et ce pendant toute la durée, dans la limite de € 64.800

Montant de la caution au 30/09/2023 :

63 566

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 072 000 € auprès de la BPI remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 1 043 280, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

696 879

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 048 000 € auprès du crédit coopératif remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 695 520, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

464 586

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 120 000 € souscrit auprès de la BANQUE POPULAIRE plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable sur 96 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 28,800

Montant de la caution au 30/09/2023 :

15 096

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 53 360€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

53 360

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.500.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 86.250.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

35 231

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 2.000.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 200.000

Montant de la caution au 30/09/2023 :

200 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

270 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès de BPI France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

376 184

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès d'ARKEA et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant max de 240 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

229 091

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 200 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

200 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 100 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 168 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

168 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès d'ARKEA et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant max de 53 360€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

50 935

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 655 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 512 050€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

512 050

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 330 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

330 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 550 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de la banque postale et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 390 500€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

390 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 845 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de ARKEA et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 312 950€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

327 364

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 600 000 € (remboursable sur 14 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 12%.

La caution porte sur un montant de 312 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

312 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SCI TILLOY LILLE SUD

En garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail d'un montant de 21 600 000 € (d'une durée de 12 ans) auprès d'un POOL de bailleur constitué des sociétés FINAMUR, NATIOCREDIBAIL et ARKEA CREDIT BAIL

La caution porte sur un montant de 770 500€.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

770 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 975 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 877 250€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

877 250

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 660 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

660 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 775 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de la banque postale et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 745 250€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

745 250

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 350 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de ARKEA et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 698 500€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

698 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 870 000 € (remboursable sur 7 ans) auprès de la banque EDEL

La caution porte sur un montant de 138 137 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

109 834

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 5 ans) auprès de la banque EDEL

La caution porte sur un montant de 82 917 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

57 182

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 2.500.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 8 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 400.000

Montant de la caution au 30/09/2023 :

400 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt (remboursable sur 7 ans) auprès
de la banque EDEL - Dernière échéance : 05/12/2028

Montant de la caution au 30/09/2023 :

60 573

Caution divise mais solidaire en faveur de la SARL TILLOY EXPANSION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 400 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès
de la CAISSE D'EPARGNE.

La caution porte sur un montant de 103 846 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

103 846

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SARL TILLOY

En garantie du remboursement d'emprunts d'un montant total de 4 000 000 € (remboursable sur 18 ans)
souscrits auprès d'un POOL BANCAIRE composé de la CAISSE D'EPARGNE, du CREDIT AGRICOLE, du
CREDIT COOPERATIF et du CIC

La caution porte sur un montant de 74 074 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

74 074

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société SCAPARTOIS

En garantie du remboursement d'emprunts d'un montant total de 27 500 000 € (remboursable sur 18 ans)
souscrits auprès d'un POOL BANCAIRE composé de la CAISSE D'EPARGNE, du CREDIT AGRICOLE, du
CREDIT COOPERATIF et du CIC

La caution porte sur un montant de 509 259 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

509 259

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 820 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès
de la BPI France FINANCEMENT.

La caution porte sur un montant de 65 600 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

65 600

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 8 ans) auprès
de la BPI France FINANCEMENT.

La caution porte sur un montant de 40 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

40 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 030 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès
de la Banque EDEL - dernière échéance 15/06/2033

La caution porte sur un montant de 41 200 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

3 821

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 7 ans) auprès
de la Banque EDEL - dernière échéance 15/04/2030

La caution porte sur un montant de 20 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

19 367

SAS LIANOUDIS
BILAN AU 30/09/2023

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

EMPRUNT A MOYEN TERME BPI

Valeur d'origine € 1 200 000

Nantissement en 6ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

130 993,52

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 2 500 000

Nantissement en 5ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

242 643,39

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 600 000

Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

108 999,08

Capital social

		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		22	
	Professions intermédiaires		56	
	Employés		322	
	Ouvriers			
	TOTAL		400	

--

Filiales et participations

30/09/2023

	30/09/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
CL VOYAGES		75 000	468 079	100,00	76 225	76 225
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
30/09/2023						
SCI CL PRO		1 500	(70 170)	99,99	1 500	1 500
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
31/12/2022						
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
CL VOYAGES				2 637 327	232 249	
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
30/09/2023						
SCI CL PRO				3 713 560	712 805	
BD INDUSTRIEL OUTREAU						
31/12/2022						
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Etats financiers au 30/09/2023

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 198 354		1 236			9 199 590
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 198 354		1 236			9 199 590
CORPORELLES	Terrains	80 000					80 000
	Constructions sur sol propre	346 947					346 947
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	2 739 489		660 828			3 400 317
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 060 953		322 622		22 015	4 361 560
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	293 590		244 527			538 117
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	436 635		12 882			449 517
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	168 820			168 820		
Avances et acomptes	5 254			5 254			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 131 689		1 240 859	174 074	22 015	9 176 459
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	138 768					138 768
	Autres titres immobilisés	2 558 212				1 173	2 557 039
	Prêts et autres immobilisations financières	407 243		134 100		1 251	540 092
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 104 224		134 100		2 424	3 235 900
TOTAL		20 434 266		1 376 195	174 074	24 439	21 611 948

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 201	382		51 583
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 201	382		51 583
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	255 900	17 840		273 740
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	1 570 284	274 495		1 844 779
Instal technique, matériel outillage industriels	3 237 438	342 567	22 015	3 557 990
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	146 327	107 080		253 407
Matériel de bureau, mobilier	312 090	34 794		346 884
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 522 039	776 775	22 015	6 276 799
TOTAL	5 573 240	777 157	22 015	6 328 382

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	40 975	12 650	3 390	50 236
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		40 975	12 650	3 390	50 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	27 705	348 866	27 705	348 866
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		27 705	348 866	27 705	348 866
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	163 590	166 233	163 590	166 233
	Sur comptes clients	4 425	29 182	4 425	29 182
	Autres	1 031	530	1 031	530
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	169 047	195 945	169 047	195 945
TOTAL GENERAL		237 727	557 461	200 141	595 046
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			244 811 312 650	196 752 3 390	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	531 300		531 300
	Autres immobilisations financières	8 792	8 792	
	Clients douteux ou litigieux	13 571	13 571	
	Autres créances clients	527 941	527 941	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 800	6 800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	130 866	130 866	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	809 859	809 859	
	Débiteurs divers	4 503 150	4 503 150	
	Charges constatées d'avances	512 319	512 319	
	TOTAL DES CREANCES	7 044 598	6 513 298	531 300
Prêts accordés en cours d'exercice		134 100		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 251		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 282 437	741 254	541 183	
	Emprunts et dettes financières divers	99 217	99 217		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 332 123	10 332 123		
	Personnel et comptes rattachés	3 080 560	3 080 560		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 343 626	1 343 626		
	Impôts sur les bénéfices	25 124	25 124		
	Taxes sur la valeur ajoutée	132 547	132 547		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	787 965	787 965		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 410	37 410		
	Groupe et associés	6 989 980	6 989 980		
	Autres dettes	707 207	707 207		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	24 818 198	24 277 014	541 183	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		899 927			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	479	757	(278)	-36,67
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 887	347 768	6 119	1,76
Dettes fiscales et sociales	3 930 312	3 572 356	357 956	10,02
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	258 975	39 008	219 966	563,90
TOTAL	4 543 653	3 959 889	583 763	14,74

Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	238 419	361 317	(122 898)	-34,01
Autres créances	3 318 286	3 018 682	299 604	9,92
TOTAL	3 556 705	3 379 999	176 706	5,23

Charges constatées d'avance

	30/09/2023	30/09/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	512 319	579 677	(67 358) -11,62
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	512 319	579 677	(67 358) -11,62

Produits constatés d'avance

	30/09/2023	30/09/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Produits et Charges exceptionnels

30/09/2023

Total des produits exceptionnels		8 232
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		4 842
PROD SUR CESSIONS D IMMOB CORP	3 000	
PROD SUR CESSIONS D IMMOB FINA	1 842	
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 390
REPRISES AUTRES PROV REGLEMENT	3 390	
Total des charges exceptionnelles		314 623
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		800
PENALITES AMENDES FISCALES	800	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		1 173
VALEURS COMPTABLES IMMOB FINAN	1 173	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		312 650
DOT PROVISIONS REGLEMENTEES ST	12 650	
DOT PROV RISQUES ET CHARGES EX	300 000	
Résultat exceptionnel		(306 392)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

30/09/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	5 418 049	1 329 644	4 088 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(1 122 020)	(256 816)	(865 204)
RESULTAT COMPTABLE	4 296 029	1 072 828	3 223 201

(1) après retraitements fiscaux.

LIANOUDIS
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €
Boulevard Industriel de la Liane 62230 OUTREAU
RCS : BOULOGNE SUR MER B. 400.149.092

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 3 223 201.31 €
Auquel il convient d'ajouter le report à nouveau antérieur créditeur de 4 697 498.95 €
Soit un total distribuable de 7 920 700.26 €

Comme suit :

- *Distribution de dividendes 3 700 000.00 €*
- *Report à nouveau 4 220 700.26 €*
TOTAL 7 920 700.26 €

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Le dividende global, à répartir entre les 40 000 actions composant le capital social, est ainsi fixé à un montant de 92.50 € (QUATRE VINGT DOUZE EUROS ET CINQUANTE CENTIMES) par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{er} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;

- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2020	40 000	210	2 799 790
30/09/2021	40 000	274	3 649 726
30/09/2022	40 000	291	3 874 709

« COPIE CERTIFIEE CONFORME »

M. LUDOVIC LOREFICE
PRESIDENT

LIANOUDIS

Société par Actions Simplifiée
Boulevard industriel de la Liane
62230 OUTREAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2023

Boyer Philippe

LIANOUDIS

Société par Actions Simplifiée
Boulevard Industriel de la Liane
62230 OUTREAU

A l'Assemblée Générale de la société **LIANOUDIS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LIANOUDIS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la valorisation du fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés conjointement par votre Comité Directeur et votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 février 2024

**Le Commissaire aux comptes
SEFAC**

Signé électroniquement le 20/02/2024 par
Philippe Blin



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	52 649	51 583	1 066	212
	Fonds commercial	9 146 941		9 146 941	9 146 941
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	80 000		80 000	80 000
	Constructions	3 747 265	2 118 519	1 628 746	1 260 253
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 361 560	3 557 990	803 570	823 514
	Autres immobilisations corporelles	987 634	600 290	387 343	271 809
	Immobilisations en cours				168 820
	Avances et acomptes				5 254
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	138 768		138 768	138 768
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 557 039		2 557 039	2 558 212
	Prêts	531 300		531 300	398 451
	Autres immobilisations financières	8 792		8 792	8 792
TOTAL		21 611 948	6 328 382	15 283 566	14 861 026
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 792 143	166 233	8 625 910	8 189 923
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	541 512	29 182	512 330	561 331
	Autres créances	5 450 675	530	5 450 145	4 856 764
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	5 273 588		5 273 588	5 013 207
	Charges constatées d'avance	512 319		512 319	579 677
	TOTAL	20 570 237	195 945	20 374 292	19 200 902
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		42 182 185	6 524 327	35 657 858	34 061 928

Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 475 859	2 475 859
	Report à nouveau	4 697 499	5 585 738
	Résultat de l'exercice	3 223 201	2 986 761
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	50 236	40 975
	Total des capitaux propres	10 490 794	11 133 332
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	348 866	27 705
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	348 866	27 705
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 282 437	2 202 003
	Emprunts et dettes financières divers	99 217	97 317
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		700
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 332 123	8 600 087
	Dettes fiscales et sociales	5 369 822	5 015 610
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 410	37 440
	Autres dettes	7 697 188	6 947 733
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	24 818 198	22 900 891
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	35 657 858	34 061 928
Total du bilan en centimes		35 657 857,98	34 061 928,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 277 014	21 618 233
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			17 739

Compte de Résultat 1/2

30/09/2023

30/09/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	154 029 604		154 029 604	146 983 679
	Production vendue (Biens)	16 597		16 597	57 971
	Production vendue (Services et Travaux)	2 692 785		2 692 785	2 577 814
	Montant net du chiffre d'affaires	156 738 986		156 738 986	149 619 464
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			162 301	119 459
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			196 752	199 043
	Autres produits			24 006	17 665
	Total des produits d'exploitation (1)			157 122 044	149 955 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			120 816 027	116 773 147
	Variation de stock			(438 629)	(270 892)
	Achats de matières et autres approvisionnements			548 579	495 489
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			13 672 397	12 883 793
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 871 245	1 959 688
	Salaires et traitements			10 439 460	9 341 838
	Charges sociales du personnel			3 515 516	3 148 682
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			777 157	763 436
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			195 945	169 047
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			48 866	
	Autres charges			22 257	15 789
	Total des charges d'exploitation (2)			151 468 820	145 280 017
	RESULTAT D'EXPLOITATION			5 653 224	4 675 614

Compte de Résultat

2/2

		30/09/2023	30/09/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 653 224	4 675 614
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	62 524	93 653
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 101	2
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	295	473
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	10	3
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	64 929	94 132
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	300 092	85 372
	Différences négatives de change	11	2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	300 104	85 374
RESULTAT FINANCIER		(235 175)	8 758
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 418 049	4 684 372
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 842	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 390	
	Total des produits exceptionnels	8 232	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	800	
	Sur opérations en capital	1 173	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	312 650	14 515
	Total des charges exceptionnelles	314 623	14 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(306 392)	(14 515)
PARTICIPATION DES SALARIES		815 628	720 873
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 072 828	962 223
TOTAL DES PRODUITS		157 195 205	150 049 762
TOTAL DES CHARGES		153 972 003	147 063 001
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 223 201	2 986 761
Résultat de l'exercice en centimes		3 223 201,31	2 986 761,07
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		6 300	3 478
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		290 094	40 386

Etats financiers au 30/09/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2022 (PCG 2022).

Le PCG 2022 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Logiciels :

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'une année.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

Conformément au règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils continuent à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

Pour mémoire :

- En date du 27/12/2001, un fonds commercial a été acquis à la société OUTREAUDIS pour un montant de 9 146 941 Euros.

En application de l'article 214-15 du PGC, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle des fonds commerciaux est au moins égale à leurs valeurs comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur les fonds commerciaux.

Règles et Méthodes Comptables

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- . Terrains et aménagements : entre 1 et 15 ans
- . Constructions : entre 5 et 20 ans
- . Agencements des constructions : entre 1 et 10 ans
- . Matériel et outillage industriels : entre 1 et 10 ans
- . Matériel de transport : entre 3 et 5 ans
- . Matériel de bureau et informatique : entre 1 et 5 ans
- . Mobilier : entre 1 et 8 ans

Pour rappel, les bases amortissables ne tiennent compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations faisant l'objet d'un amortissement.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

Règles et Méthodes Comptables

METHODE D'EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 32 412 Euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 31 000 Euros HT).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 30/09/2023 ont été provisionnés à hauteur de 31 000 Euros HT.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 735 303 Euros.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

La SAS LUCAT FINANCIERE intègre fiscalement les résultats de sa filiale :

- La SAS LIANOUDIS

La SAS LUCAT FINANCIERE est donc seul redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

COMPTES CONSOLIDÉS

La SAS LUCAT FINANCIERE établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS LIANOUDIS.

Autres informations de l'annexe

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'activité relative à l'exercice 2023 a été impactée par des tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique.

Au regard des engagements de parrainages en cours et des risques d'appel à caution, la société LIANOUDIS a constaté la somme de 300 000 euros en provision pour risques et charges.

Autres risques et charges

Par plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de cassation a mis en conformité le droit français avec le droit européen en matière de congés payés, en posant pour principe que les salariés en arrêt maladie continuent d'acquérir des congés payés pendant leur arrêt de travail et en levant la limite d'acquisition d'un an pour les salariés en arrêt à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Un nouvel arrêt de la CJUE du 9 novembre 2023 ne change pas la donne issue des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023.

Dans l'attente de précisions administratives et/ou de dispositions législatives permettant de préciser notamment la durée maximale de report au-delà de laquelle les droits seraient perdus, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Malgré une hausse des charges attendues sur l'exercice 2023/2024 en lien avec le contexte inflationniste, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause à la date d'arrêté des comptes.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Caution divise et solidaire en faveur de la société DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de € 7.755.000 souscrit auprès de la Société Générale, remboursable en 15 ans, dont deux ans de différé d'amortissement en capital, à hauteur de 10% de € 3.877.500, soit € 387.750 plus intérêts, commissions, frais et accessoires pendant trois ans post différé.

En date du 29/06/2012, cet emprunt a fait l'objet d'un réaménagement. Ainsi, la durée de remboursement a été augmentée de 5 ans pour arriver à échéance le 12/01/2027. En contre partie de ce réaménagement, la caution a été portée à 10% de € 5.666.200 soit € 566.620.

Une main levée de cette caution sera possible, après trois exercices consécutifs de la société DIEPPEDIS, au cours desquels RN>0 + CAF consolidée sera suffisante pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt consolidées + absence de report à nouveau négatif.

Le premier des trois exercices de référence ne pouvant être considéré comme satisfaisant, le cas échéant, à ces conditions, étant celui débutant après la clôture de l'exercice fiscal au cours duquel le prêt est entré en amortissement, donc après extinction de la période de différé d'amortissement en capital.

Montant de la caution :

566 620

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un billet de trésorerie de 3 000 000 € souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 240.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

240 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable en 10 ans, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 402.500

Montant de la caution au 30/09/2023 :

402 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société SCAPARTOIS POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 40 000 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France (échéance finale 12/2033)

Montant de la caution au 30/09/2023 :

975 610

Caution divise mais solidaire en faveur de la SARL TILLOY

En garantie du remboursement d'un emprunt souscrit auprès du CIC, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable le 22/07/2032, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 72.195

Montant de la caution au 30/09/2023 :

72 195

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 560 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 44 800€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

44 800

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire avec renonciation au bénéfice de division de la SCI FIVES IMMOBILIER

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 532 000€ (remboursable sur 15 ans) auprès de la BPI.

Ce cautionnement sera limité à 30% de l'encours des crédits en principal majoré des intérêts frais et accessoires, y compris les indemnités de remboursement anticipé, jusqu'à ce que la SCI FIVES IMMOBILIER ait réalisé cinq exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires à compter de la signature de l'acte de cautionnement (août 2008).

Montant de la caution sur l'encours des crédits et intérêts au 30 septembre 2023 :

37 344

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société TILLOY POOL

En garantie du remboursement d'un emprunt de 17 800 000 € (remboursable sur 16 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

434 146

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 755 000 € auprès de ARKEA arrivant à échéance le 10/01/2027, à hauteur de 10% de € 5.816.250 soit € 581.625.

Une main levée partielle de l'engagement de caution à hauteur de 50% du montant cautionné sera accordée si les deux conditions ci-dessous énoncées sont remplies pendant au moins trois exercices consécutifs : les résultats net de chaque société (DIEPPEDIS et SDD) doivent être positifs et leurs CAF doivent être supérieures aux échéances à moins d'un an des emprunts à moyen/long terme contracté auprès des établissements de crédit.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

179 305

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un billet de trésorerie de 400.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 40.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

40 000

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt amortissable de 3.000.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 330.000.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

181 936

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société TILLOY

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 985 051 € auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

180 851

Caution solidaire en faveur de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie d'une avance en compte courant d'associé de 1.734.000 d'euros souscrit auprès de la société DOUAI DISTRIBUTION pour une durée de 12 ans, dans la limite de 113 750 euros.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

113 750

Caution solidaire en faveur de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt obligataire de 3.270.000 d'euros souscrit en intégralité auprès de la société FACADIS pour une durée de 12 ans, dans la limite de 261 600 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'une facilité de caisse de 270.000 d'euros souscrit auprès de la banque BANQUE POPULAIRE, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, sur 120 mois, et ce pendant toute la durée, dans la limite de € 64.800

Montant de la caution au 30/09/2023 :

63 566

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 9 072 000 € auprès de la BPI remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 1 043 280, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

696 879

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS EVACHATIM

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 048 000 € auprès du crédit coopératif remboursable sur 15 ans à hauteur de 11,50% soit € 695 520, et jusqu'à ce que les sociétés SAS ATTINDIS et SAS EVACHATIM produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau déficitaire, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

464 586

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 120 000 € souscrit auprès de la BANQUE POPULAIRE plus intérêts, frais et commissions et accessoires, remboursable sur 96 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 28,800

Montant de la caution au 30/09/2023 :

15 096

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 53 360€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

53 360

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1.500.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 86.250.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

35 231

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS DIEPPEDIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 2.000.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 12 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 200.000

Montant de la caution au 30/09/2023 :

200 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

270 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès de BPI France.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

376 184

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès d'ARKEA et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant max de 240 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

229 091

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 500 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 200 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

200 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS FILISSITI

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 100 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant de 168 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

168 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 667 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès d'ARKEA et à hauteur de 8%.

La caution porte sur un montant max de 53 360€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

50 935

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SCI TILLOY LILLE SUD

En garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail d'un montant de 21 600 000 € (d'une durée de 12 ans) auprès d'un POOL de bailleur constitué des sociétés FINAMUR, NATIOCREDIBAIL et ARKEA CREDIT BAIL

La caution porte sur un montant de 770 500€.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

770 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 7 975 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 877 250€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

877 250

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 660 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

660 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS AMANDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 775 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de la banque postale et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 745 250€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

745 250

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 6 350 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de ARKEA et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 698 500€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

698 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 870 000 € (remboursable sur 7 ans) auprès de la banque EDEL

La caution porte sur un montant de 138 137 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

109 834

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 5 ans) auprès de la banque EDEL

La caution porte sur un montant de 82 917 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

57 182

Caution divise mais solidaire en faveur de la SAS LILLE SUD DIS

En garantie du remboursement d'un crédit en compte courant de 2.500.000 d'euros souscrit auprès de la banque EDEL, plus intérêts, frais et commissions et accessoires, renouvelable sur 8 mois, et ce pendant toute la durée du prêt, dans la limite de € 400.000

Montant de la caution au 30/09/2023 :

400 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 4 655 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 512 050€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

512 050

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 000 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès du CREDIT AGRICOLE et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 330 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

330 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 3 550 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de la banque postale et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 390 500€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

390 500

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ELMADIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 845 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès de ARKEA et à hauteur de 11%.

La caution porte sur un montant de 312 950€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

327 364

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS ATTINDIS

En garantie du remboursement d'un emprunt de 2 600 000 € (remboursable sur 14 ans) auprès du CIC NORD OUEST et à hauteur de 12%.

La caution porte sur un montant de 312 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

312 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société ROUBAIX DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt (remboursable sur 7 ans) auprès

de la banque EDEL - Dernière échéance : 05/12/2028

Montant de la caution au 30/09/2023 :

60 573

Caution divise mais solidaire en faveur de la SARL TILLOY EXPANSION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 5 400 000 € (remboursable sur 12 ans) auprès

de la CAISSE D'EPARGNE.

La caution porte sur un montant de 103 846 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

103 846

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SARL TILLOY

En garantie du remboursement d'emprunts d'un montant total de 4 000 000 € (remboursable sur 18 ans)

souscrits auprès d'un POOL BANCAIRE composé de la CAISSE D'EPARGNE, du CREDIT AGRICOLE, du CREDIT COOPERATIF et du CIC

La caution porte sur un montant de 74 074 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

74 074

Caution solidaire et divise au bénéfice de la société SCAPARTOIS

En garantie du remboursement d'emprunts d'un montant total de 27 500 000 € (remboursable sur 18 ans)

souscrits auprès d'un POOL BANCAIRE composé de la CAISSE D'EPARGNE, du CREDIT AGRICOLE, du CREDIT COOPERATIF et du CIC

La caution porte sur un montant de 509 259 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

509 259

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 820 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès

de la BPI France FINANCEMENT.

La caution porte sur un montant de 65 600 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

65 600

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 8 ans) auprès

de la BPI France FINANCEMENT.

La caution porte sur un montant de 40 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

40 000

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 030 000 € (remboursable sur 10 ans) auprès

de la Banque EDEL - dernière échéance 15/06/2033

La caution porte sur un montant de 41 200 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

3 821

Caution solidaire et divise au bénéfice de la SAS WATTRELOS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 500 000 € (remboursable sur 7 ans) auprès

de la Banque EDEL - dernière échéance 15/04/2030

La caution porte sur un montant de 20 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution au 30/09/2023 :

19 367

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUITE

EMPRUNT A MOYEN TERME BPI

Valeur d'origine € 1 200 000

Nantissement en 6ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

130 993,52

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 2 500 000

Nantissement en 5ème rang du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

242 643,39

EMPRUNT A MOYEN TERME CIC

Valeur d'origine € 600 000

Nantissement du fonds de commerce d'hypermarché, station.

Montant restant dû à ce jour

108 999,08

Capital social

		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		22	
	Professions intermédiaires		56	
	Employés		322	
	Ouvriers			
	TOTAL		400	

Filiales et participations

30/09/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) CL VOYAGES BD INDUSTRIEL OUTREAU 30/09/2023 SCI CL PRO BD INDUSTRIEL OUTREAU 31/12/2022 <						

Etats financiers au 30/09/2023

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 198 354		1 236			9 199 590
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 198 354		1 236			9 199 590
CORPORELLES	Terrains	80 000					80 000
	Constructions sur sol propre	346 947					346 947
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	2 739 489		660 828			3 400 317
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 060 953		322 622		22 015	4 361 560
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	293 590		244 527			538 117
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	436 635		12 882			449 517
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	168 820			168 820		
Avances et acomptes	5 254			5 254			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 131 689		1 240 859	174 074	22 015	9 176 459
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	138 768					138 768
	Autres titres immobilisés	2 558 212				1 173	2 557 039
	Prêts et autres immobilisations financières	407 243		134 100		1 251	540 092
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 104 224		134 100		2 424	3 235 900
TOTAL		20 434 266		1 376 195	174 074	24 439	21 611 948

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 201	382		51 583
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 201	382		51 583
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	255 900	17 840		273 740
instal. agencement aménagement	1 570 284	274 495		1 844 779
Instal technique, matériel outillage industriels	3 237 438	342 567	22 015	3 557 990
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	146 327	107 080		253 407
Matériel de bureau, mobilier	312 090	34 794		346 884
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 522 039	776 775	22 015	6 276 799
TOTAL	5 573 240	777 157	22 015	6 328 382

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	40 975	12 650	3 390	50 236
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES	40 975	12 650	3 390	50 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	27 705	348 866	27 705	348 866
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 705	348 866	27 705	348 866
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	163 590	166 233	163 590	166 233
	Sur comptes clients	4 425	29 182	4 425	29 182
	Autres	1 031	530	1 031	530
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	169 047	195 945	169 047	195 945
	TOTAL GENERAL	237 727	557 461	200 141	595 046
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			244 811 312 650	196 752 3 390	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	531 300		531 300
	Autres immobilisations financières	8 792	8 792	
	Clients douteux ou litigieux	13 571	13 571	
	Autres créances clients	527 941	527 941	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 800	6 800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	130 866	130 866	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	809 859	809 859	
	Débiteurs divers	4 503 150	4 503 150	
	Charges constatées d'avances	512 319	512 319	
TOTAL DES CREANCES		7 044 598	6 513 298	531 300
Prêts accordés en cours d'exercice		134 100		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 251		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 282 437	741 254	541 183	
	Emprunts et dettes financières divers	99 217	99 217		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 332 123	10 332 123		
	Personnel et comptes rattachés	3 080 560	3 080 560		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 343 626	1 343 626		
	Impôts sur les bénéfices	25 124	25 124		
	Taxes sur la valeur ajoutée	132 547	132 547		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	787 965	787 965		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 410	37 410		
	Groupe et associés	6 989 980	6 989 980		
	Autres dettes	707 207	707 207		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		24 818 198	24 277 014	541 183	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		899 927			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	479	757	(278)	-36,67
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 887	347 768	6 119	1,76
Dettes fiscales et sociales	3 930 312	3 572 356	357 956	10,02
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	258 975	39 008	219 966	563,90
TOTAL	4 543 653	3 959 889	583 763	14,74

Produits à recevoir

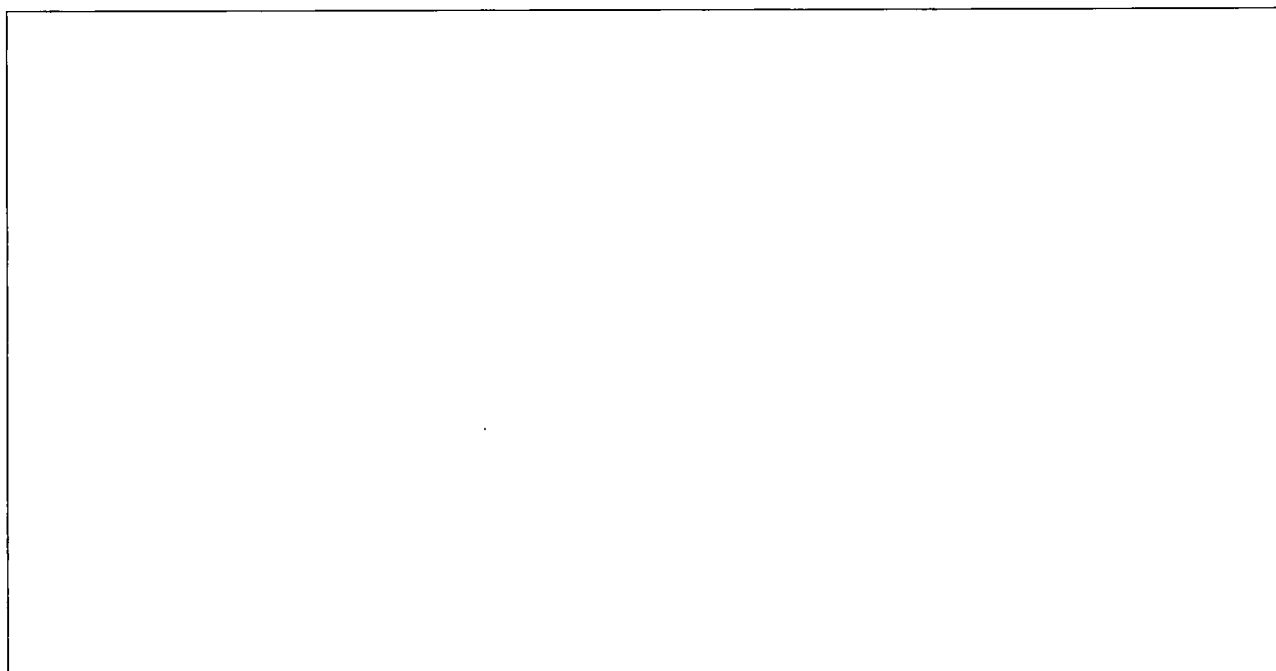
	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	238 419	361 317	(122 898)	-34,01
Autres créances	3 318 286	3 018 682	299 604	9,92
TOTAL	3 556 705	3 379 999	176 706	5,23

Charges constatées d'avance

	30/09/2023	30/09/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	512 319	579 677	(67 358) -11,62
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	512 319	579 677	(67 358) -11,62

Produits constatés d'avance

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				



Produits et Charges exceptionnels

30/09/2023

Total des produits exceptionnels		8 232
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		4 842
PROD SUR CESSIONS D IMMOB CORP	3 000	
PROD SUR CESSIONS D IMMOB FINA	1 842	
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 390
REPRISES AUTRES PROV REGLEMENT	3 390	
Total des charges exceptionnelles		314 623
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		800
PENALITES AMENDES FISCALES	800	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		1 173
VALEURS COMPTABLES IMMOB FINAN	1 173	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		312 650
DOT PROVISIONS REGLEMENTEES ST	12 650	
DOT PROV RISQUES ET CHARGES EX	300 000	
Résultat exceptionnel		(306 392)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	30/09/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		5 418 049	1 329 644	4 088 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 122 020)	(256 816)	(865 204)
RESULTAT COMPTABLE		4 296 029	1 072 828	3 223 201

(1) après retraitements fiscaux.